

Colloque international

L'éducation inclusive : une formation à inventer

UNESCO, 17 – 18 octobre 2013



Copyright UNESCO

Maison de l'UNESCO, salle XI

7, place de Fontenoy, Paris 7e

Métro : Ségur-UNESCO, Cambronne, École militaire

Aujourd'hui encore 61 millions d'enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire ne sont pas scolarisés à travers le monde. Au moins 250 millions d'enfants ne savent ni lire ni compter, même après quatre années passées à l'école. Ces quelques chiffres, extraits du Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2012 publié par l'UNESCO montrent qu'aucun système éducatif dans le monde ne peut plus faire aujourd'hui l'économie d'une réflexion sur l'éducation inclusive. Que ce soit au niveau international ou national, l'éducation inclusive reçoit de plus en plus d'attention. Considérée comme un axe majeur dans la perspective de l'atteinte des objectifs de l'Education pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement, de nombreux pays y voient un levier pertinent de transformation de leurs propres systèmes.

L'éducation inclusive doit renforcer la capacité des systèmes éducatifs à développer des parcours d'apprentissage pour tous les enfants. En tant que principe général, elle devrait guider toutes les politiques et toutes les pratiques éducatives, s'appuyant sur le fait que l'éducation est un droit fondamental de l'homme et le fondement d'une société plus soucieuse de justice et d'égalité.

Pour beaucoup de pays qui font de l'égalité de traitement un des principes fondateurs de leur politique éducative, l'entrée en jeu des notions d'équité et d'adaptation, étroitement liées au processus d'inclusion, est une source majeure d'évolutions qu'il est important aujourd'hui d'analyser et d'anticiper. La mise en œuvre d'une approche inclusive interroge des sujets aussi décisifs que la norme, l'échec scolaire, l'orientation, l'évaluation, l'économie générale d'un système scolaire et la formation des professionnels de l'éducation.

C'est précisément ce thème de la formation des professionnels de l'éducation dans une perspective inclusive que se propose d'aborder ce colloque international, organisé par l'UNESCO et la Commission française pour l'UNESCO, en liaison avec le ministère de l'Education nationale et la Fondation de France.

La manière d'enseigner est d'une importance majeure dans toute réforme destinée à améliorer l'inclusion. Dans l'éducation spéciale qui visait des enfants qui avaient pu être appelés, selon un vocabulaire stigmatisant, anormaux, arriérés, ou encore, selon des classifications de type médical, déficients, on pouvait se contenter de former un nombre relativement réduit d'enseignants, spécifiquement destinés à ces enfants. Mais dès lors que l'éducation doit concerner les enfants dans leur plus grande diversité, sans discrimination, et quels que soient leurs « besoins éducatifs particuliers », il convient d'envisager tout un ensemble de professionnels, prioritairement ceux qui sont au cœur même du système d'enseignement et, sans doute plus généralement, ceux qui ont rapport au processus éducatif.

Les débats soulevés au niveau international sont multiples et ils engagent tout à la fois les établissements scolaires et la grande diversité des établissements et des services d'appui pour les enfants et les adolescents les plus en difficulté, parmi lesquels ceux qui se trouvent en situation de handicap. Du côté des écoles, les enseignants, à tous niveaux de scolarité, expriment leurs craintes, voire leurs grandes inquiétudes, à recevoir dans leurs classes des enfants présentant des troubles ou des difficultés marquées : « Nous ne sommes pas préparés pour cela », disent-ils fréquemment. Du côté des établissements et des services d'appui, le plus souvent gérés par des associations, les personnels spécialisés s'interrogent sur la fonction qu'ils peuvent encore exercer si les écoles communes doivent recevoir la totalité des enfants.

Dans l'un et l'autre cas, de nouvelles modalités de travail sont à promouvoir, même si, à tel ou tel endroit, elles sont déjà en fonctionnement : pédagogie différenciée, scolarisations à temps flexibles, collaborations sur le terrain, intervention des services médico-sociaux, partages de compétences, réseaux interinstitutionnels, etc. Ce sont, à coup sûr, de nouveaux défis, que doivent affronter des professionnels souvent peu ou mal formés, dans un contexte général où la notion de société inclusive se fraie difficilement un chemin.

Il s'agit donc, dans une approche véritablement inclusive, de transformer les institutions et les pratiques éducatives, qui ne devraient plus avoir pour mission de faire respecter des normes mais de s'adapter à la diversité des individus et promouvoir le développement de leurs capacités.

Les expériences menées dans de nombreux pays et les réflexions qui les nourrissent sont au cœur des contributions attendues à ce colloque.

Matinée

9 h 30	Accueil et café de bienvenue
10 h 00 – 11 h 00	Allocutions d'ouverture
11 h 00 – 11 h 1	<i>Intermède vidéo</i>
11 h 15 – 12 h 15	Conférence sur la notion d'éducation inclusive Carlos Roberto Jamil CURY, professeur à l'université catholique de Minas Gerais et membre du Conseil national de l'Education, Brésil
12 h 15 – 12 h 30	Questions/réponses
12 h 30 – 13 h 00	Présentation des tables rondes Eric Plaisance, professeur émérite à l'université Paris-Descartes et Albert Prévos, inspecteur général honoraire de l'Education nationale, France
13 h 00 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>

Après-midi

14 h 30 – 15 h 45	Table ronde I - Diversité des politiques et des pratiques éducatives : comment concilier approches individuelles et approches collectives ? Modérateur : Charles GARDOU, professeur à l'université Louis Lumière de Lyon, France Intervenants : Stéphanie FANCHETTE, chercheuse en psychologie interculturelle, formation handicap, Ile Maurice Lucia DE ANNA, professeure de pédagogie spéciale, université Rome IV, Italie Jean-Pierre DELAUBIER, inspecteur général de l'Éducation nationale, France Juan Eduardo GARCIA HUIDOBRO, professeur à l'université Alberto Hurtado, Chili
15 h 45 – 16 h 00	<i>Pause-café</i>
16 h 00 – 17 h 15	Table ronde II - Diversité des publics : quelles réponses au décrochage scolaire ? Modératrice : Marie-Cécile BLOCH co-fondatrice et coordonnatrice du Collège lycée élitare pour tous (CLEPT), France Intervenants : Egide ROYER, professeur en sciences de l'éducation à l'université Laval ,Québec Anouar BOUKILI, chef de service à la direction de la vie scolaire, ministère de l'Éducation, Maroc Régine-Marie PAILLARD, proviseure du lycée professionnel Edmond Rostand, Paris, France Maurice CORNIL, directeur du service d'accrochage scolaire « Parenthèse », Belgique, et membre du réseau PARcours de l'université du Québec à Montréal
17 h 15 – 17 h 30	Conclusions par Mel AINSCOW, co-directeur du <i>Centre for Equity in Education</i> , université de Manchester, Royaume Uni

9 h 30 – 10 h 00	Mise en perspective de la problématique de la formation des professionnels Par Marcella Turner- Cmucha, Agence européenne pour le développement des personnes ayant des besoins particuliers, Danemark
10 h 00 – 12 h 00	Table ronde III - Diversité des pratiques de formation : quelles formations des acteurs de l'éducation pour quelles pratiques inclusives ? Modérateur : Bernard GERDE, co-fondateur de l'association La Bouture et directeur du C4R (Centre ressource rhônalpin pour le rattachage des jeunes en rupture scolaire), Lyon, France Intervenants : Elizabeth KOZLESKI, professeure à l'université du Kansas, Etats-Unis Bengt PERSSON, Institut des études pédagogiques de Borås, Suède Serge THOMAZET maître de conférences, université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, France Edem ADUBRA, Chef du secrétariat de l'équipe spéciale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous, UNESCO Régis Félix, Association ATD Quart Monde
12 H 00 – 12 h 30	Préconisations : Mel AINSCOW Clôture du colloque par la Commission nationale française pour l'UNESCO et par l'UNESCO